



LIGUE D'AQUITAINE DE HANDBALL

Association de la loi 1901

Siège Social : 174 avenue du Truc – 33700 MERIGNAC

PROCES VERBAL DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2011

Le vingt et un octobre 2011 à 19h00, les membres élus et les membres de droit se sont réunis à Mérignac, en réunion du conseil d'administration sur convocation de la présidente.

SONT PRESENTS

Membres élus et membres de droit :

Mmes M-C.BIOJOUT- I.MEROP-VICENS - C.LEGLEU - C.BOYER - F.FEUGAS - S.GAUZERE - S.MANDON – J.CAILLET PERON
Mrs F.CONQUES - M.CORNUT - J-P.GIMENO - J-C.HEBRAS - E.JULLIG - M.NAUDON - P.AUBIN - M.ONCINS - A.GROCQ - F.BENSAAD - D.BIZORD

Total des personnes présentes : 19 personnes sur les 26 personnes composant le Conseil d'Administration. Le quorum est atteint.

Mmes O.NICOLLON - V.DUPIN et Mrs L.RIEU, B.RIOS, E.MASTROTTO, JP.FEUILLAN, C.LE FLOCH, sont excusés.

C. JUGLA, assiste.

Madame Marie-Christine BIOJOUT préside la séance en qualité de Présidente de la Ligue d'Aquitaine de Handball.

La présidente demande à chaque personne de se présenter à l'attention de Julie Caillet Peron, nouvelle administratrice de la Ligue.

La Présidente ouvre la séance, et rappelle que l'ordre du jour du présent conseil d'administration est le suivant :

Ordre du jour :

- **Adoption du PV et compte rendu du CA du 02/05/2011**
- **Validation du PV et compte rendu de l'Assemblée Générale du 14/05/2011**
- **Présentation et validation du bilan financier 2010/2011**
- **Présentation et validation du budget prévisionnel 2011/2012**
- **Point AG Ligue du 19 novembre 2011 et vote de l'ordre du jour.**
- **Point AG Fédérale**
- **Point début de saison, point par comité et par commission**

1. Adoption du PV ET du Compte Rendu du conseil d'Administration du 02/05/2011

Les PV et CR envoyés par mail ne donnent lieu à aucune remarque.
Les PV et CR sont adoptés à l'unanimité

2. Validation du PV et du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 14/05/2011

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 15 mai 2011 envoyé par mail, ne donne lieu à aucune remarque.

Le procès verbal est validé à l'unanimité.

Le compte rendu envoyé par mail donne lieu aux remarques suivantes :

P. Aubin : point sportive : modifier sa réponse par la phrase suivante : « le comité de Dordogne défend l'idée que le 1er de chaque département doit monter (pour la catégorie senior) ».

JC.Hébras : dans l'intervention de Mr Patrice Laurent, modifier « sport » par « handball » au sujet des aides allouées.

Ces remarques seront retranscrites dans le compte rendu.

Le compte rendu ainsi modifié est validé à l'unanimité.

3. Présentation et validation du bilan financier 2010/2011

Après présentation du bilan financier 2010/2011 par Mme Gaüzère, le conseil d'administration valide le bilan financier 2010/2011.

4. Proposition d'affectation du résultat 2010/2011

Le conseil d'administration valide l'affectation du résultat proposé par Mme Gaüzère.

5. Présentation et validation du budget prévisionnel 2011/2012

Après présentation du budget 2011/2012 par Mme Gaüzère, le conseil d'administration valide le budget prévisionnel 2011/2012.

6. Point AG Ligue du 19 novembre 2011 et vote de l'ordre du jour

La proposition de l'ordre du jour de l'AG du 19 novembre 2011 est votée à l'unanimité.

La séance est clôturée à 22h00.

Marie-Christine BIOJOUT
Présidente



Irène MEROP VICENS
Secrétaire Générale

